# MARCHE 2023-001

# CAHIER DES CHARGES

**<u>Objet du marché</u> : Assurance statutaire du personnel pour l'année 2024**

**à L'E.H.P.A.D des Andaines**

**Site résidence de la Vée - 28 Rue de Domfront - 61410 Couterne**
**Site Résidence L'Orée des Bois - 42 Rue de Bagnoles - 61140 La Chapelle d'Andaine**

Marché Public passé selon une procédure adaptée : article L.2123-1 du Code de la Commande Publique

*Annonce déposée le 22 Novembre 2023 sur le site internet [http://www.ehpadandaine.fr/](http://www.ehpadandaine.fr/) et sur le journal d'annonces légales Médialex [www.centraledesmarches.com](http://www.centraledesmarches.com)*

## Article 1er : Objet de la consultation

Le présent marché concerne la couverture assurance statutaire du personnel C.N.R.A.C.L de l'E.H.P.A.D des Andaines pour ses sites de :

- **Résidence l'Orée des Bois à La Chapelle d'Andaine**
- **Résidence de la Vée à Couterne**

Il est demandé un contrat unique présentant le prix de la couverture assurance statutaire suivant les risques couverts en application des dispositions de la Loi n° 86-33 du 06 janvier 1986 et du Décret n° 88-386 du 19 avril 1988 relatif aux conditions d'aptitude physique et aux conditions de maladie des agents de la F.P.H.

- **Type de marché des services :** 6A

- **Classification CPV :** 66.51.2000-2

## Article 2 : Parties contractantes

D'une part
L'E.H.P.A.D des Andaines
42 Rue de Bagnoles - 61140 La Chapelle d'Andaine

Et d'autre part
Le prestataire de service, représenté par son directeur

## Article 3 : Etendue de la consultation des intervenants

La présente consultation est passée suivant un marché à procédure adaptée.

Après analyse des offres, la consultation peut donner lieu à négociations avec un ou plusieurs candidats. Celle-ci pourra prendre la forme d'une audition ou d'un échange téléphonique. A l'issue de cette phase, l'offre économiquement plus avantageuse sera retenue.

L'offre qu'elle soit présentée par un seul prestataire ou par un groupement, devra indiquer tous les sous-traitants connus lors de son dépôt. Elle devra également indiquer les prestations et leur montant quand la sous-traitance est envisagée, la dénomination et la qualité des sous-traitants qui l'exécuteront à la place du titulaire.

## Article 4 : Demande dossier

Le dossier de consultation peut être obtenu gratuitement par mail à l'adresse ci-dessous :
directeur@ehpadandaine.fr

## Article 5 : Estimation des risques

- Nombre d'agents affiliés à la C.N.R.A.C.L. : 103

- Prévision masse salariale globale des agents C.N.R.A.C.L. pour l'année 2023 : 2.908.000,00€ (y compris indemnités dont P.G.A et C.T.I, hors charges patronales).

- Prévision masse salariale globale des agents C.N.R.A.C.L. pour l'année 2024 : 2.910.000,00€ (y compris indemnités dont P.G.A et C.T.I, hors charges patronales).

***Ces données sont données à titre indicatif et peuvent faire l'objet de modifications.***

- Risques pour lesquels une garantie est sollicitée :

- Accident imputable au service
- Maladie imputable au service
- Décès
- Maladie Ordinaire
- Longue maladie
- Longue durée
- Maternité

En outre, le prestataire précisera dans son offre les différentes franchises applicables suivant les typologies de risques (en jours).

## Article 6 : Régime du contrat

Le contrat sera soumis au régime de la capitalisation.

## Article 7 - Prix de l'offre

L'offre sera faite avec un prix fixe pour la durée totale du marché : % de cotisation (masse salariale) au regard des risques couverts et ce, suivant les franchises applicables.

Pour ces agents affiliés à la C.N.R.A.C.L, l'établissement souhaite bénéficier également de prestations associées. Le candidat décrira les prestations qu'il propose en matière :

- d'assistance juridique,
- de gestion des prestations,
- des recours,
- des statistiques,
- des contrôles médicaux,
- de réintégration professionnelle et maintien dans l'emploi,
- d'assistance conseil en hygiène et sécurité,
- de formation en hygiène, sécurité et gestion des ressources humaines,
- de documents et d'outils pédagogiques.

Les candidats pourront proposer des variantes libres s'ils ont préalablement répondu à la solution de base.

## Article 8 – Conditions relatives à l'exécution du marché

- Modalités de financement : Budget de l'établissement,

- Modalités de paiement : Mandat administratif sur justification d'une facture suivant réglementation en vigueur. Le paiement sera effectué en euros à terme à échoir par la Trésorerie Hospitalière d'Alençon - 61007 Cedex.

## Article 09 – Autres renseignements concernant l'exécution du marché

- Résiliation :

En cours d'exécution, le contrat pourra être résilié par l'une ou l'autre des parties par lettre recommandée avec avis de réception postale, sous réserve de l'observation d'un préavis de 3 mois avant l'échéance annuelle. La résiliation prenant effet le 31 décembre suivant à minuit.

- Statistiques :

Les statistiques sont disponibles auprès de l'Etablissement sur demande écrite adressée à l'acheteur public.

- Offre :

L'assureur proposera des conditions générales et/ou particulières visant à régir, la couverture des risques demandés.

En outre, il fournira la documentation nécessaire pour informer l'acheteur public des modalités d'exécution des prestations associées demandées par l'acheteur public.

L'assureur proposera une tarification en pourcentage de la masse salariale pour l'ensemble des besoins exprimés par l'acheteur public (couverture des garanties et prestations associées).

- Négociations :

Après l'ouverture des plis par la personne responsable du marché, celle-ci peut décider d'engager des négociations avec tous les candidats dont le dossier de candidature et l'offre présentée sont conformes aux spécifications exigées dans le présent avis de publicité.

## Article 10 – Présentation des candidatures et des offres

Les candidats auront à produire dans une enveloppe cachetée, les pièces ci-dessous définies, rédigées en langue française :

- Lettre de candidature et habilitation du mandataire par ses cotraitants (imprimé DC1),
- Déclaration du candidat (imprimé DC2 et DC6 pour chaque candidat) avec l'ensemble des renseignements,
- DC7 ou attestations et certificats confirmant que le candidat est à jour de ses obligations fiscales,
- Déclaration sur l'honneur datée et signée attestant que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner mentionnés à l'article 43 du Code des Marchés Publics,

- Si le candidat est admis au redressement judiciaire au sens de l'article L.620.1 du Code de Commerce, ou à une procédure équivalente régie par un droit étranger, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet l'autorisant à poursuivre son activité pendant la durée prévisible du marché (l'absence d'information sur cet aspect, vaut déclaration implicite que le candidat n'est pas en redressement judiciaire),

- Tout document contrôlable prouvant la capacité professionnelle du candidat à réaliser les prestations envisagées (références, certificats de qualification professionnelle, certificats de capacité émanant d'autres clients…),
- Acte d'engagement (DC3),
- Tableaux de prix avec décomposition éventuelle des prix et annexes
- Liste de références concernant la gestion des contrats souscrits par des collectivités hospitalières et médico-sociales,
- Noms et qualifications professionnelles des personnes chargées de l'exécution et du suivi du marché

L'ensemble des imprimés DC1, DC2, DC3 et DC6 peuvent être obtenus à l'adresse suivante :
www.finances.gouv.fr/minefi/entreprise/marchespublics/index.htm

## Article 11 – Remise des offres

La date de limite de réception des offres est fixée au **Vendredi 15 Décembre 2023 à 16 heures, délai de rigueur.**

## Article 12 – Modalités de choix des candidatures et des offres

L'Etablissement choisira l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée suivant les critères suivants :

| | |
|---|---|
| - Etendue et gestion des garanties | Pondération : 30 % |
| - Prix des prestations | Pondération : 40 % |
| - Qualité des outils d'assistance, de prévention et d'aide à la réduction de la sinistralité | Pondération : 30 % |
| | 100 % |

## Article 13 – Date de mise en service et durée du contrat

La date d'effet du contrat est le **1er Janvier 2024**

Le présent marché est établi pour une durée ferme de 1 année avec une fin de marché au **31 Décembre 2024.**

## Article 14 – Conditions d'envoi et de remise des plis

Les propositions doivent être rédigées en langue française.

Les offres, sous pli cacheté, devront être soit envoyées, ou remises à l'adresse suivante :

E.H.P.A.D des Andaines
A l'attention de Monsieur le Directeur
42 Rue de Bagnoles
61140 La Chapelle d'Andaine

**Prestation Assurance statutaire du personnel C.N.R.A.C.L pour l'E.H.P.A.D des Andaines**

Les dossiers qui seraient remis, ou dont l'avis de réception serait délivré après la date et l'heure limites fixées, ainsi que ceux remis sous enveloppe non cachetée, ne seront pas retenus. Ils seront renvoyés à leur expéditeur.

## Article 15 – Renseignements complémentaires

Pour obtenir tous renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats peuvent prendre contact avec : Monsieur VIVIER Laurent, Directeur de l'E.H.P.A.D des Andaines au 02.33.38.10.14 ou par mail à l'adresse suivante : directeur@ehpadandaine.fr

Les documents contractuels ou additionnels sont mis à disposition des candidats sur une plateforme de dématérialisation : journal d'annonces légales Médialex http://www.centraledesmarches.com et sur le site internet de l'établissement : http://www.ehpadandaine.fr/

## Article 16 – Absentéisme au 21 Novembre 2023

**Jours d'absences : 3 286 jours**

**Répartition :**

| | | |
|---|---|---|
| - | Mal Ord | 1670 |
| - | AT Mal prof | 279 |
| - | CLM | 443 |
| - | Enfant malade | 10 |
| - | DO suite MO | 197 |
| - | Patho | 42 |
| - | Mater | 298 |
| - | T.P.T | 347 jrs (une partie en w) |